

Réf: Dossier N° 063904

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TALMAN CI »

Siège social Abidjan, Cocody, LES II Plateaux 7eme tranche, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TALMAN CI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Transport de personnes et de biens (taxi - Yango - Uber - livraisons)
- Importation de produits dont des vins
- Conseil en systèmes d'information et ressources humaines.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, LES II Plateaux 7eme tranche,

Lot 2905, Ilot 242

Dirigeant(s) : M BAILLEUL ARNAUD GAËL LOÏC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08137 du 14/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40112/GTCA/RC/2021 du 14/12/2021

